Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **59 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

59e année | Mars | No 3

## L'intégration économique européenne

Par le professeur *Max Weber*

Avec l'aimable autorisation du Bureau de la statistique de la Banque Cantonale de Berne et de l'auteur, nous reproduisons intégralement cette intéressante étude publiée dans le fascicule de septembre dernier du Bulletin économique et financier de la Banque Cantonale de Berne.

### *Bilan de l'intégration européenne*

Le printemps prochain, il y aura dix ans qu'a été signé le Traité de Rome, dont est issue la Communauté économique européenne (CEE). Malgré les difficultés, les crises même qui ont accompagné l'effort d'intégration, les six Etats membres ont largement atteint les objectifs *économiques* qu'ils s'étaient fixés.

L'abaissement des barrières douanières a été opéré à une cadence un peu plus rapide que ne le prévoyait le traité. Les droits de douane en trafic interne ont été progressivement réduits de 80 %. Ils n'étaient plus que de 20 % au début de l'année. La Commission de la CEE avait l'intention de les abolir entièrement vers le milieu de 1967; elle s'est cependant heurtée à une opposition, à celle de l'industrie française en particulier. Le solde sera donc liquidé en deux étapes: 5 % au milieu de cette année et 15 % à fin juin 1968. A ce moment, les restrictions à l'importation qui subsistent seront supprimées; des prix et des réglementations uniformes du marché entreront en vigueur pour les principaux produits agricoles.

Le Traité de Rome a requis un second ajustement des tarifs nationaux au tarif commun de la CEE; en conséquence, les pays qui exigeaient des droits inférieurs (la République fédérale d'Allemagne et les Etats du Benelux) ont été contraints de majorer de nombreuses positions; les pays tiers – dont la Suisse – ont donc affronté de sensibles augmentations des droits de douane dès le 1er juillet 1966. Il s'agit avant tout des positions sur lesquelles la CEE n'entend pas faire de concessions en liaison avec le « Kennedy Round ».

L'abaissement des droits de douane en trafic interne a donné une forte impulsion aux échanges entre les pays membres. Les chiffres